

**AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC**  
**Le 7 mars 2025**

Une **réunion exceptionnelle** du Conseil Municipal aura lieu à la **SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE** :

**MERCREDI 12 MARS 2025 A 19H00**  
**LE PUBLIC EST AUTORISÉ À ASSISTER AU CONSEIL MUNICIPAL**

**ORDRE DU JOUR**

- Création d'un parking végétalisé rue Eugène Mériel – annule et remplace la délibération n° 57/2024 ;
- Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la communauté de communes de Cœur de Nacre – Débat sur les orientations et objectifs du projet de RLPi;
- Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi établi en application de l'article L332-8 2° du Code Général des la Fonction Publique pour le poste de responsable Voirie-Bâtiment à compter du 1er avril 2025 sur le cadre d'emploi des agents de maîtrise à temps complet pour une durée de trois ans.

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
  
Maire BERTY